

OPTION DU BAILLEUR POUR UN RÉGIME FISCAL PARTICULIER

Le mandant déclare avoir opté, pour les biens objet des présentes, pour un régime fiscal spécifique : Oui Non
 Duflot Scellier Robien Borloo Besson Périssol immeubles historiques Malraux Pinel

Autre (précisez) :

En conséquence, le mandant s'oblige à fournir au mandataire tous les documents en sa possession relatifs à cette option fiscale (copie de son engagement fiscal de location).